

BRUNNER ET ASSOCIÉS SA
SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE
2000 NEUCHÂTEL
ROUTE DES FALAISES 7
TÉL. +41 32 722 33 33

2300 LA CHAUX-DE-FONDS
AV. LÉOPOLD-ROBERT 32
TÉL. +41 32 722 33 83

1201 GENÈVE
RUE DU MONT-BLANC 7
TÉL. +41 22 906 77 66

INFO@BRUNNERASSOCIÉS.CH
WWW.BRUNNERASSOCIÉS.CH
CHE-107.962.254 TVA

BRUNNER
ASSOCIÉS
FIDUCIAIRE

RESEAU ORIENTATION

SANTE SOCIAL

La Chaux-de-Fonds

Rapport de l'organe de révision et les comptes annuels
l'Assemblée générale des membres

EXERCICE 2022

	<u>Pages</u>
Mandat et rapport	1
Bilan au 31 décembre 2022	2
Compte de résultat de l'exercice 2022	4
Annexe aux comptes annuels	6

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de
Réseau Orientation Santé Social (AROSS)
La Chaux-de-Fonds

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de **Réseau Orientation Santé Social (AROSS)** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

BRUNNER ET ASSOCIES SA
Société fiduciaire



2023-06-14 15:40

Signé électroniquement par Olivier Hostettler

O. Hostettler

Expert-réviseur agréé
Responsable de la révision



2023-06-14 16:16

Signé électroniquement par Patrick Kolonovics

P. Kolonovics

Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels

Neuchâtel, le 14 juin 2023
OH/PK/cmu - 1

BILAN

<u>ACTIF</u>	<u>31.12.2022</u>		<u>31.12.2021</u>	
	(CHF)		(CHF)	
Actifs circulants	1'668'014.74	98%	2'312'716.95	99%
Caisse	664.61		1'229.85	
Banque - liquidités propres	1'018'706.03		1'183'272.05	
Banque - liquidités projet sous gestion	525'115.00		940'115.60	
<i>Trésorerie</i>	<u>1'544'485.64</u>	91%	<u>2'124'617.50</u>	91%
Envers des tiers	0.00		2'323.55	
<i>Autres créances à court terme</i>	<u>0.00</u>	0%	<u>2'323.55</u>	0%
<i>Actifs de régularisation</i>	123'529.10	7%	185'775.90	8%
Actifs immobilisés	30'476.55	2%	30'476.55	1%
Banque - garantie loyer	30'473.55		30'473.55	
<i>Immobilisations financières</i>	<u>30'473.55</u>	2%	<u>30'473.55</u>	1%
Mobilier de bureau	1.00		1.00	
Installation téléphonie	1.00		1.00	
Installations informatiques	1.00		1.00	
<i>Immobilisations corporelles</i>	<u>3.00</u>	0%	<u>3.00</u>	0%
Total de l'actif	1'698'491.29	100%	2'343'193.50	100%

BILAN

<u>PASSIF</u>	<u>31.12.2022</u> (CHF)		<u>31.12.2021</u> (CHF)	
Capitaux étrangers à court terme	841'361.70	50%	1'553'628.95	67%
Envers des tiers	270'246.20		316'991.50	
Envers des tiers - projet Promotion Santé Suisse	0.00		400'000.00	
Projet Promotion Santé Suisse	525'115.00		540'115.60	
<i>Autres dettes à court terme</i>	<u>795'361.20</u>	47%	<u>1'257'107.10</u>	54%
<i>Passifs de régularisation</i>	46'000.50	3%	296'521.85	13%
Fonds étrangers à long terme	845'029.59	50%	778'864.55	33%
Provision récapit. institution de prévoyance	0.00		9'930.65	
Fonds subvention LORO non utilisés	0.00		10'485.35	
<i>Provisions et fonds affectés</i>	<u>0.00</u>	0%	<u>20'416.00</u>	1%
Fonds de fluctuation des subventions	845'029.59		758'448.55	
<i>Réserve</i>	<u>845'029.59</u>	50%	<u>758'448.55</u>	32%
Capitaux propres	12'100.00	0%	10'700.00	0%
Résultat au bilan	10'700.00		9'300.00	
Résultat de l'exercice	1'400.00		1'400.00	
<i>Capitaux propres</i>	<u>12'100.00</u>	0%	<u>10'700.00</u>	0%
Total du passif	1'698'491.29	100%	2'343'193.50	100%

COMPTE DE RESULTAT

	<u>31.12.2022</u> (CHF)		<u>31.12.2021</u> (CHF)	
PRODUITS NETS D'EXPLOITATION				
Subventions projet pilote	3'263'250.00		3'155'000.00	
Subventions projet pilote à recevoir	0.00		170'250.00	
Autres subventions	0.00		2'400.00	
Autres recettes	109'089.65		112'031.65	
Total produits nets d'exploitation	3'372'339.65	100%	3'439'681.65	100%
<u>moins :</u>				
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges salariales	2'217'043.45		2'094'829.55	
Charges sociales (part patronale)	482'628.50		500'239.30	
Charges diverses du personnel	27'288.50		22'554.60	
Frais de déplacements du personnel	46'362.65		40'544.75	
Honoraires et mandats	218'628.25		203'907.40	
Entretien et réparations, nettoyages	5'219.59		2'764.20	
Equipements administratifs et informatique	24'254.50		40'109.75	
Assurances commerciales	1'462.95		1'465.55	
Frais administratifs	13'879.97		19'113.50	
Frais de communication	24'948.70		37'041.40	
Maintenance informatique périodique	147'046.35		69'050.75	
Outil informatique SIPRES	0.00		80'775.00	
Outil informatique métier intégré SIOR	0.00		227'367.60	
Projet Aider les Proches Aidants	0.00		15'744.00	
Charges de locaux	83'265.30		81'082.80	
Autres charges d'exploitation	2'224.30		1'612.50	
	3'294'253.01	98%	3'438'202.65	100%
Résultat d'exploitation avant intérêts et charges et produits exceptionnels	78'086.64	2%	1'479.00	0%

COMPTE DE RESULTAT

	<u>31.12.2022</u> (CHF)		<u>31.12.2021</u> (CHF)	
Résultat d'exploitation avant intérêts et charges et produits exceptionnels	78'086.64	<i>2%</i>	1'479.00	<i>0%</i>
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS				
Charges financières	-1'990.95		-617.45	
Cotisations membres	1'400.00		1'400.00	
Résultat annuel avant attribution réserve et fluctuation	77'495.69	<i>2%</i>	2'261.55	<i>0%</i>
ATTRIBUTION / DISSOLUTION AUX FONDS				
Attribution aux fonds de fluctuation	-86'581.04		-30'449.55	
Dissolution fonds subventions LORO (infrastructure)	10'485.35		29'588.00	
Résultat de l'exercice après attribution	1'400.00	<i>0%</i>	1'400.00	<i>0%</i>

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

Information générale

Généralités

L'Association "Réseau Orientation Santé Social" est une association de droit privé, sans but lucratif, au sens de l'article 60 et ss du Code Civil, avec son siège à La Chaux-de-Fonds.

L'Association a pour but :

Promouvoir la création d'un réseau socio-sanitaire qui assure l'information, l'orientation des bénéficiaires et l'accompagnement des personnes âgées dans celui-ci, dans une optique d'efficience et de continuité des soins selon la loi neuchâteloise de santé. Dans ce cadre, elle assure le respect et la promotion de l'autonomie de la personne, de sa responsabilité, de la valorisation de ses choix et de sa qualité de vie. Elle veille au respect des règles éthiques en la matière.

Les statuts ont été révisés et acceptés lors de l'Assemblée générale ordinaire du 19 janvier 2022.

Le financement de l'Association est assuré par les cotisations des membres de droit, les subventions étatiques, les produits des activités ou services organisés par l'association, les contributions de membres ou de partenaires pour des projets spécifiques, les bénéfices de recherches de fonds privés ou publics, les dons, les legs et autres contributions bénévoles.

Principes de présentation des comptes

La tenue des comptes, l'établissement du bilan et du compte d'exploitation et les principes d'évaluation sont régis par les dispositions du Code des Obligations. Les comptes annuels, composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, donnent "une image fidèle de la situation économique de l'association".

Le comité a souhaité modifier la présentation des charges d'exploitation afin de représenter les diverses charges par regroupement naturel. Le retraitement a été également effectué sur l'année 2021 afin d'avoir une concordance dans la présentation.

Actifs immobilisés

L'ensemble des investissements ont été comptabilisés en charge. Du fait que la totalité de ces derniers a été subventionnée par un contrat de prestations avec l'Etat de Neuchâtel, ceci de façon identique aux années précédentes.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

Actifs de régularisation

	2022	2021
Charges payées d'avance	10'029.10	15'525.90
Solde des subventions à recevoir acquisition outil métier	113'500.00	170'250.00
TOTAL	123'529.10	185'775.90

Le solde des subventions à recevoir concernant l'acquisition "Outil métier de l'Etat de Neuchâtel" correspond à un montant initial de CHF 227'000 à recevoir sur 4 ans (2021 à 2024), soit un montant annuel de CHF 56'750. Ce montant est inclus en 2022 au sein des contributions cantonales de CHF 3'320'000. Etant comptabilisée comme produits à recevoir sur l'exercice 2021, la variation du solde à recevoir réduit d'autant le montant des subventions comptabilisées, soit à CHF 3'263'250 (CHF 3'320'000 ./. CHF 56'750).

Passifs de régularisation

	2022	2021
Charges à payer	4'919.65	3'480.50
Charges informatiques à payer	0.00	254'292.60
Provision honoraires fiduciaire	5'000.00	6'000.00
Provision heures supplémentaires et vacances à payer	36'080.85	32'748.75
TOTAL	46'000.50	296'521.85

Fonds de fluctuation des subventions

Le fonds de fluctuation des subventions comprend le montant des subventions attribuées par l'Etat de Neuchâtel à l'Association, mais qui seront utilisées durant le(s) prochain(s) exercice(s).

Projet "Aider les Proches Aidants" Promotion Santé Suisse

Durant l'exercice, le versement d'un acompte lié au projet "Aider les Proches Aidants" a été encaissé et diverses factures ont été payées par l'intermédiaire du compte bancaire de l'association dans le cadre d'un projet soutenu par Promotion Santé Suisse. L'association n'étant que dépositaire des fonds, afin d'apporter de la clarté dans la lecture des comptes, les liquidités y relatives ainsi que les dettes à court terme ont été présentées séparément des liquidités propres à l'association. Toutefois, les montants des frais liés aux différentes tâches du cahier des charges de l'association sont comptabilisés en charges et refacturés au consortium en charge de l'élaboration de ce projet. La refacturation est comptabilisée sous la rubrique autres recettes.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

Projet "Aider les Proches Aidants" Promotion Santé Suisse

Les buts de ce projet sont de créer une application mobile, complétée par des prestations de support à destination des proches aidants, de répondre à la nécessité de mieux faire connaître l'offre disponible pour les soutenir et également de leur permettre d'évaluer leur degré d'épuisement et de prévenir celui-ci. Dans ce but, le Canton de Neuchâtel et son réseau socio-sanitaire AROSS se sont alliés à trois centres de compétences de la Haute école spécialisée bernoise BFH et à la coopérative MIDATA afin de construire et déployer sur leur territoire une solution basée sur les technologies digitales et portée par les acteurs sanitaires.

Prévoyance professionnelle du personnel

La caisse de prévoyance des collaborateurs de l'association du Réseau Orientation Santé Social, Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (cpcn), est financée sous le régime de la capitalisation partielle, ce qui signifie que, en raison de la garantie de l'Etat, la caisse n'est pas contrainte de couvrir tous ses engagements par des actifs, et donc de disposer d'un taux de couverture de 100%. Elle présente un degré de couverture de 73.6% au 31.12.2022 (81.6% au 31.12.2021).

Lors de sa séance du 20 février 2018, le Grand Conseil a modifié la loi sur la Caisse de pension pour la fonction publique du Canton de Neuchâtel (LCPFPub) instaurant ainsi le passage à la primauté des cotisations dès le 1er janvier 2019. Par courrier du 27 janvier 2023, la part du découvert de l'association auprès la caisse est de CHF 1'292'769 au 01.01.2023 (CHF 865'842 au 01.01.2022). Quant à la provision supplémentaire, elle a été entièrement dissoute du fait de la fin du plan d'assainissement sur 4 ans du lissage des cotisations complémentaires.

Pour l'association, les provisions relatives aux engagements de prévoyance sont les suivantes :

	2022	2021
Provision supplémentaire (selon art. 4 disp. transitoires)	0.00	9'930.65
TOTAL	0.00	9'930.65

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

Informations complémentaires

En relation avec la continuation d'exploitation, un contrat de prestations a été signé en date du 2 juin 2021 avec l'Etat de Neuchâtel pour la période 2021 à 2022. La prolongation du contrat de prestation pour 2023 n'a pas encore été signée par l'Etat de Neuchâtel. Toutefois, afin de garantir le passage de l'association en entité d'utilité publique, cette prolongation de contrat sera signée en principe durant le second trimestre 2023.

Le Service des contributions a accordé l'exonération fiscale de l'association en date du 19.11.2019.

Montant total des actifs engagés en garantie des dettes et des actifs grevés d'une réserve de propriété

Le montant des actifs grevés d'une réserve de propriété au 31 décembre 2022 se monte à CHF 30'473.55 (31.12.2021 : CHF 30'473.55), représentant des garanties de loyer.